



Diagnostic numérique Languedoc-Roussillon

Table des matières

1	Éléments de diagnostic.....	3
2	Avis du Conseiller Livre et Lecture de la région.....	5
3	Cartographie.....	7
4	Les dépenses informatiques.....	8
4.1	Les dépenses de fonctionnement (propres à la bibliothèques).....	8
4.2	Les dépenses d'investissements (propres à la bibliothèques).....	10
5	L'informatisation.....	12
5.1	Le Taux d'informatisation.....	12
5.2	Logiciels utilisés en bibliothèques.....	13
5.3	Nombre de postes informatiques.....	15
5.4	L'accès public à Internet.....	17
6	Services à distance.....	19
6.1	Les sites Web.....	19
6.2	L'accès en ligne des catalogues des bibliothèques.....	21
6.3	Les services à distance proposés.....	23
7	Collections numériques.....	27
8	Acquisitions.....	27
8.1	Dépenses d'acquisition.....	27
8.2	Les collections numériques acquises.....	28
9	Liste des sites Web déclarés par les bibliothèques municipales.....	29

Introduction

Cette étude est basée sur les données statistiques pour l'année 2008 fournies par les bibliothèques municipales pour le rapport annuel du Service du livre et de la lecture. L'échantillon de ces données statistiques régionales est issu de la synthèse nationale, bientôt disponible, avec utilisation des mêmes critères d'extraction. De fait, une comparaison a pu être effectuée sur le plan national avec la région.

Il est à noter que certaines bibliothèques, détenant des fonds patrimoniaux selon le site Patrimoine écrit¹ du SLL, n'ont pas répondu à l'enquête annuel du Service du Livre et de la Lecture. Il s'agit notamment d'**Alès** pour le Gard.

La Languedoc-Roussillon dispose d'un plan régional de numérisation de la presse locale ancienne, menée par l'association Languedoc-Roussillon Livre et Lecture (LR2L), et concernant 15 bibliothèques de collectivités territoriales (dont BM de Montpellier, Nîmes, Perpignan, Béziers, Uzès) et envisage la constitution d'une bibliothèque numérique régionale.

1 <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/>

Présentation de la région Languedoc-Roussillon (Source INSEE)

- Population en 2007 : 2 560 858 (9^e région)
- Part dans la population métropolitaine : 4,1 %
- Densité de la population en 2007 : 93,55 hab./km²
- Aude :

Population	345 772 (67 ^e rang)
Densité	56,32 hab./km ²
- Gard :

Population	689 843 (33 ^e rang)
Densité	117,87 hab./km ²
- Hérault :

Population	1 011 207 (21 ^e rang)
Densité	165,74 hab./km ²
- Lozère :

Population	768 76 (100 ^e rang)
Densité	14,88 hab./km ²
- Pyrénées-Orientales :

Population	437 159 (54 ^e rang)
Densité	106,21 hab./km ²
- Espace à dominante urbaine (répartition de la population /100 hab.) : 70,8 (1999) (82 en France métropolitaine)
- Espace à dominante rurale (répartition de la population /100 hab.) : 29,2 (1999) (18 en France métropolitaine)
- PIB par habitants : 23 726 € (2008) (22^e rang)
- Part dans le PIB métropolitain : 3,2 % (10^e rang)

Chiffres clés numériques	Languedoc-Roussillon	National
Moyenne des dépenses de maintenance informatique	4 142 €	4 620 €
Moyenne des dépenses d'investissement informatique	20 637 €	14 565 €
Taux d'informatisation	81,7 %	90 %
Nombre de postes informatiques publics pour 10 000 hab	5,2	4,5
Nombre de postes informatiques publics avec accès internet pour 10 000 hab	3,7	3
Accès public à Internet	60 %	69 %
Accès public gratuit à Internet	39 %	45,5 %
Site Web	29 %	40,2 %
Accès en ligne des catalogues	22,5 %	27,7 %
% opérations informatiques soutenues par le concours particulier en 2008	37,5 %	29,9 %
% opérations informatiques soutenues par le concours particulier en 2009	40,7 %	32 %

1 Éléments de diagnostic

- **Cartographie** : représentation assez importante des communes de moins de 10 000 habitants.
- **Dépenses informatiques**

Les dépenses informatiques pour la maintenance et l'investissement sont **équivalentes** à la moyenne nationale.

Pour la maintenance informatique, **la moitié** des bibliothèques déclare dépenser mais sur des **petits** montants. Importance de la bibliothèque de **Montpellier** dans ce type de dépense (40 % des dépenses de maintenance informatique de la région).

Concernant les dépenses d'investissement informatique, plus de la moitié des bibliothèques municipale de la région (**63 %**) n'ont **pas investi** en 2008, avec **taux très faible** dans l'**Aude** et le **Gard**. Près de la **moitié** des bibliothèques déclare dépenser mais sur des **petits** montants. Importance des bibliothèques de **Béziers** et **Montpellier** dans ce type de dépense (**81 %** des dépenses d'investissement informatique de la région).

- **Équipements informatiques**

Le **taux d'informatisation** de la région est **faible**, notamment pour les bibliothèques desservant des communes de moins de **50 000 habitants**, ainsi que particulièrement dans l'**Aude** et dans une moindre mesure le **Gard**.

Par contre il reste à définir l'année d'acquisition du logiciel sachant qu'au delà de 5 ans, le SIGB est dépassé en technologie. Dans l'enquête « Ressources informatiques et mise en ligne », le SIGB a en moyenne 6 ans.

Le **nombre de poste informatique** offert au public et avec accès à Internet est **plus élevé** que la moyenne nationale, l'**Aude** et la **Lozère** étant en **retrait**. Les bibliothèques des petites et moyennes communes sont très bien équipées. Par contre les bibliothèques des communes de **20 000 à 50 000** habitants sont les **moins équipées**.

Le taux d'**accès public à internet** et **accès public gratuit à internet** est **inférieur** à la moyenne nationale, l'**Aude** et la **Lozère** étant en **retrait** par rapport aux autres départements. Les bibliothèques desservant des communes de **20 000 à 50 000** habitants sont **très peu équipées** : le taux d'accès public à internet y est **très faible** (25 %) et le taux d'accès public gratuit à internet est **nul**.

- **Services à distance**

Le taux de **site Web** est **bien inférieur** à la moyenne nationale (29 % contre 40,2 %). Les bibliothèques desservant des communes de moins **20 000 habitants** sont en **retrait**, ainsi que les départements de l'**Aude**, des **Pyrénées-Orientales** et **surtout de la Lozère**.

L'**accès en ligne des catalogues** des bibliothèques informatisées est **inférieur** à la moyenne nationale (22,5 % contre 27,7 %). Les départements du **Gard**, des **Pyrénées-Orientales** et **particulièrement la Lozère** sont en **retrait**. On note une différence notable pour les bibliothèques desservant des communes de **moins de 20 000 habitants** : le taux chute à partir de ce seuil.

Les **services à distance** proposés par la région sont **en-deçà** de la moyenne nationale. Les bibliothèques du **Gard**, des **Pyrénées-Orientales** et **particulièrement de la Lozère**, ainsi que les bibliothèques desservant des communes de **moins de 50 000 habitants** sont les **plus en retrait** pour proposer ces services.

- **Collections et dépenses d'acquisition numériques**

Les bibliothèques municipales ont peu de collections numériques, à l'exception de Montpellier. La part des dépenses d'acquisition affectée aux dépenses d'acquisition numérique est supérieure au niveau national.

- En terme d'équipements informatiques, le Languedoc-Roussillon est **en retrait** : taux d'informatisation et accès public à internet inférieur au niveau national. Des **disparités** existent entre les départements et entre les tranches de population : les bibliothèques de l'**Aude**, de la **Lozère** et du **Gard** et celles desservant des communes de **moins 50 000 habitants** (et particulièrement celles desservant des communes de 20 000 à 50 000 habitants) sont **moins bien équipées**.
- En terme de services proposés à distance par les bibliothèques, le Languedoc-Roussillon est **en-deçà** du niveau national, les bibliothèques des départements du **Gard**, des **Pyrénées-Orientales** et **particulièrement de la Lozère**, ainsi que celles desservant des communes de **moins 20 000 habitants** étant **en retrait**.
- Les bibliothèques de l'**Hérault** sont relativement bien équipées en informatique et proposent des services à distance au-delà de la moyenne nationale.

2 Avis du Conseiller Livre et Lecture de la région

Le développement du réseau des bibliothèques territoriales en Languedoc-Roussillon a été tardif pour les grands équipements, malgré les pionniers de Perpignan (1990), Nîmes (1993)- ces deux équipements ayant presque vingt ans désormais - il faut attendre les années 2000 pour Montpellier, Alès, Béziers et Narbonne. Celles-ci ont intégré les dernières nouveautés technologiques tandis que Carcassonne et Mende sont à peine informatisées.

Les BDP ne sont guère mieux loties avec 5 BDP sur 5 construites par l'Etat lors de la décentralisation de la lecture publique et donc frôlant les vingt ans d'âge. La relève a été inégalement prise par les Conseils généraux pour moderniser cet outil, exception faite de l'Hérault qui va bénéficier d'un équipement "intelligent" attendu pour fin 2012.

En Languedoc-Roussillon, ce sont les petites et moyennes collectivités qui se sont régulièrement dotées d'équipements de lecture publique ces vingt dernières années, prenant exemple sur Nîmes dans le Gard et Montpellier dans l'Hérault, manquant cruellement de d'exemples attractifs dans l'Aude, la Lozère et les Pyrénées-Orientales d'où un réseau moins développé dans ces 3 départements aux ressources certes inférieures aux deux premiers.

A l'échelle des communautés de communes, l'intercommunalité de la lecture publique a été favorisée par les politiques conjointes des Départements et de la Drac, depuis 2003, avec l'aide à l'emploi qualifié (ex-ruches) dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales pour des bassins de vie de 10 000 à 40 000 habitants.

Depuis 2000, les communautés d'agglomération de Montpellier (2000), Béziers (2002), Narbonne (2003), Carcassonne (2008), Alès (en 2010), ont pris la compétence de la lecture publique, intégralement ou partiellement .

Sur fond de réforme territoriale, les responsables des médiathèques des villes centre des agglomérations sont invités à élaborer des schémas de réseau de lecture publique communautaire, notamment à Narbonne, Perpignan, Thau Agglo sur des bassins de population de plus de 90 000 habitants.

Cette géographie de la construction des médiathèques et des territoires du Languedoc-Roussillon a des effets manifestes sur l'offre de lecture publique, d'informatique documentaire et de ressources numériques aux publics :

- au-delà des moyennes nationales pour l'Hérault, avec des inégalités territoriales en voie de résorption par une volonté politique constante du Département,
- un réseau dense mais composite et fragilisé dans le Gard par la faiblesse des moyens de la BDP et la réorganisation des territoires, loin du niveau requis en termes d'informatique et de multimédia,
- un développement accéléré du réseau dans les Pyrénées-Orientales où la politique départementale d'aménagement du territoire porte enfin ses fruits ces toutes dernières années avec la création de réseaux intercommunaux de lecture publique, avec site Internet et sites physiques prêts à accueillir le numérique,
- l'Aude revisite sa politique de lecture publique afin de conforter un réseau assez dense mais peu moderne,
- la Lozère est le seul département de la région sans offre multisupport à la BDP comme

dans le chef-lieu de département. L'accès au numérique y est à l'avenant, le Conseil général de la Lozère n'ayant pas choisi la lecture publique comme outil privilégié de développement culturel et territorial, ni d'accès à la société de l'information.

Le Conseil régional Languedoc-Roussillon apporte son soutien aux réseaux informatiques, à la construction d'équipements communautaires et aux projets numériques innovants.

Les fonds FEDER TIC sont également un mode de soutien et un lieu de politique partagée entre la Région et l'Etat autour des axes suivants :

- aide au site Internet de LR21 (jusqu'en 2010),
- appel à projets innovants, partenariaux (public/privé possible) à la création, à la diffusion et à la médiation numérique.

Le diagnostic numérique faisant ressortir nettement des inégalités territoriales, dans le cadre des *14 propositions du Plan lecture*, la Drac travaille autour des axes suivants :

- deux collectivités se sont portées candidates comme *bibliothèques numériques de référence* : Montpellier et Nîmes,
- certaines collectivités ont été invitées par la Drac à répondre à *l'appel à projets pour expérimentation de diffusion des ressources numériques* à des échelles de collectivités différentes : Béziers, Montpellier, Nîmes, le CG-34 avec une offre départementale de services et une offre de formation "régionalisable", Mauguio-Carnon, Thau agglomération,
- la poursuite du programme régional de numérisation de la presse ancienne et d'autres fonds dans le cadre du Pape et de la convention de *pôle régional associé* à la BnF, dont les archives et la BU sont partenaires,
- sur crédits DGD, la *numérisation des fonds patrimoniaux* des principales bibliothèques patrimoniales de la région (Montpellier, Nîmes, Perpignan),
- un travail de *diagnostic numérique affiné avec les BDP* de la région,
- l'élaboration avec les bibliothèques de la région de projets autour des ressources numériques payantes, avec des partenaires régionaux (éditeurs de musique, de bande dessinée... numériques),
- mission confiée à LR2L de faire du numérique un de ses axes de travail pour les 3 ans à venir selon des termes encore à préciser.

3 Cartographie

Sur les 109 bibliothèques municipales de l'étude, la répartition territoriale de l'échantillon est la suivante :

- Aude 12 bibliothèques
- Gard 32 bibliothèques
- Hérault 49 bibliothèques
- Lozère 8 bibliothèques
- Pyrénées-Orientales 8 bibliothèques

7 (6,4 %) bibliothèques desservent des communes de **plus de 50 000** habitants : Pézenas (63095), Narbonne (80939), Sète (87866), Montpellier (378 879), Nîmes (147 114), Perpignan (117 500) et Béziers (106 479). Elles représentent **61 %** de la population desservie par les 109 bibliothèques.

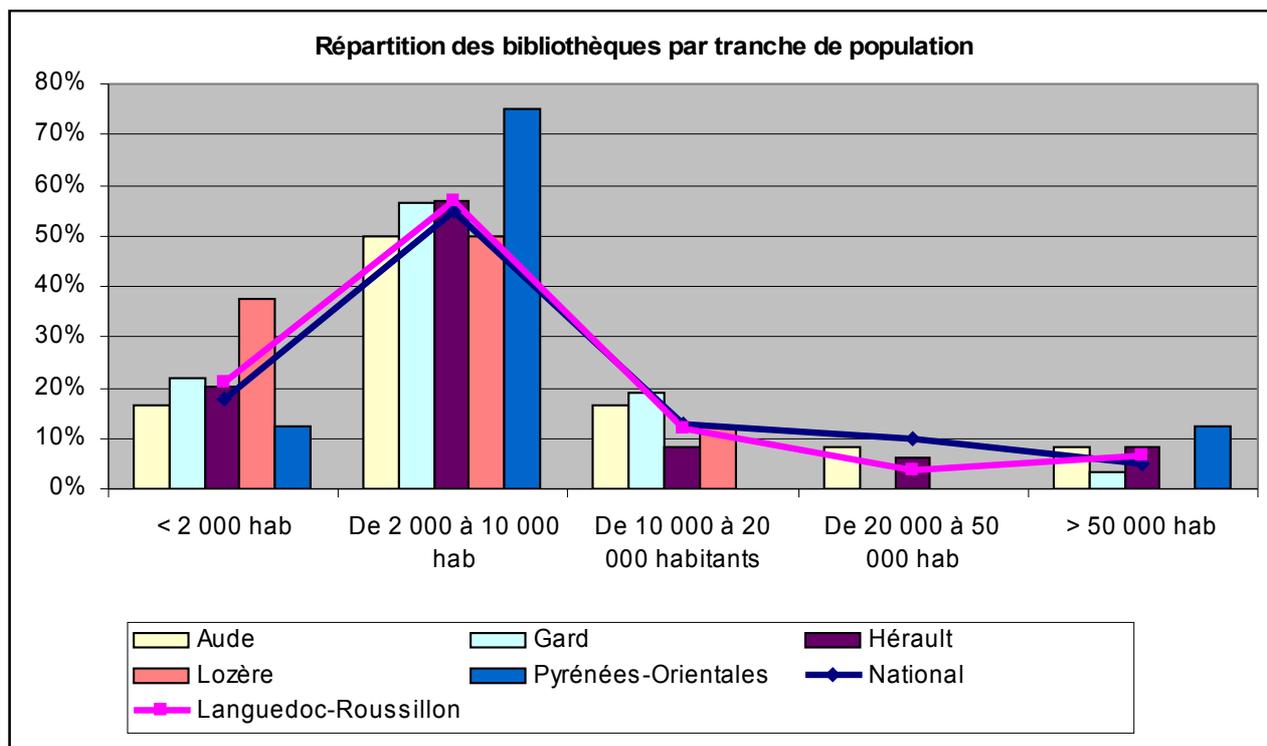
78 % des bibliothèques de Languedoc-Roussillon desservent des communes de **moins de 10 000** habitants représentant **20,4 %** de la **population** de l'échantillon. Au niveau national, ces bibliothèques représentent 73,3 % de l'ensemble des bibliothèques.

22% des bibliothèques desservent des communes de **plus de 10 000 habitants**, représentant **79,6 %** de la **population** de l'échantillon. Au niveau national, ces bibliothèques représentent 26,7 % de l'ensemble des bibliothèques.

Moyenne de la population des bibliothèques desservant les communes de moins de 10 000 habitants
3 866 habitants

Moyenne de la population des bibliothèques desservant les communes de plus de 10 000 habitants
53 425 habitants

Moyenne de la population des bibliothèques ayant répondu **14 778 habitants**



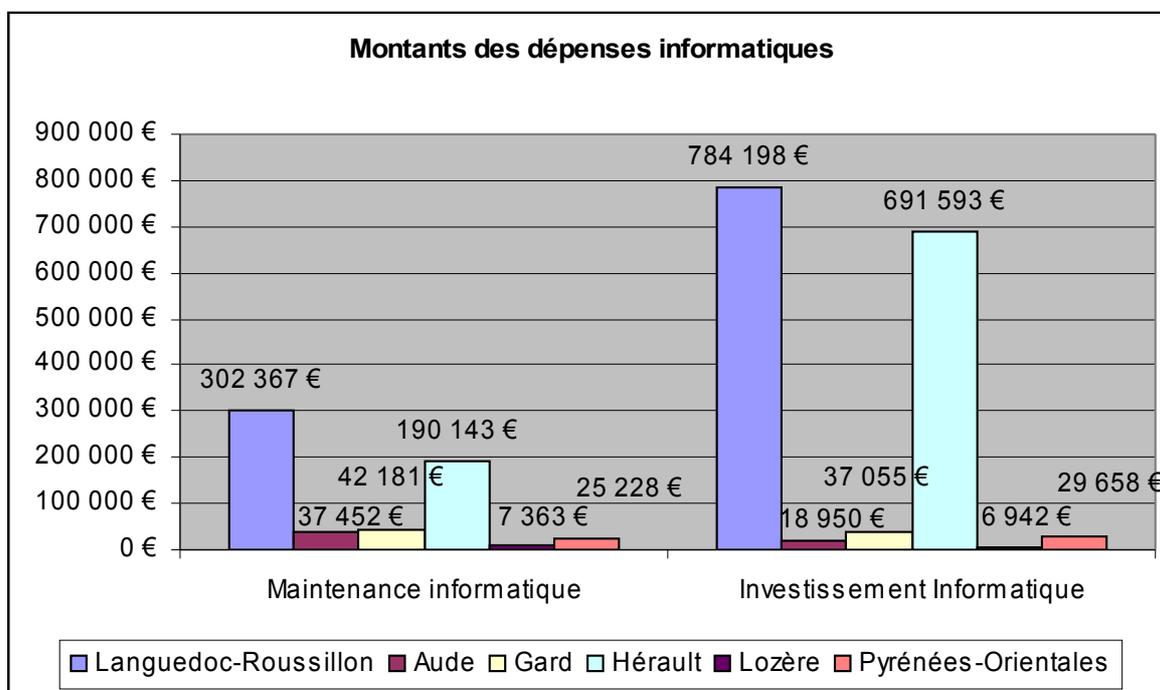
4 Les dépenses informatiques

Le montant des dépenses pour la **maintenance informatique** en Languedoc-Roussillon s'élève à **302 367 €** (103 réponses). La part des dépenses pour la maintenance informatique représente de **1,1 %** des dépenses de fonctionnement des bibliothèques de la région.

Au niveau **national**, la part des dépenses pour la maintenance informatique représente **1,2 %** des dépenses de fonctionnement en 2008.

Le montant des dépenses **d'investissements pour l'informatique** (matériels et logiciels) en Languedoc-Roussillon s'élève à **784 198 €** (102 réponses). La part des dépenses d'investissements pour l'informatique représente de **6,3 %** des dépenses d'investissements des bibliothèques de la région.

Au niveau **national**, la part des dépenses d'investissement informatique représente **6,4 %** des dépenses d'investissement en 2008.



4.1 Les dépenses de fonctionnement (propres à la bibliothèques)

La moyenne des dépenses de fonctionnement pour la maintenance informatique s'élève à **4 142 €** (sur 73 bibliothèques ayant dépensé) en Languedoc-Roussillon mais avec des écarts significatifs.

La bibliothèque de **Montpellier** représente **40 %** des dépenses en maintenance informatique de la région (120 280 €).

Sans la bibliothèque de **Montpellier**, la moyenne de la région pour la maintenance informatique est de **1 785 euros** (sur 72 bibliothèques ayant dépensé).

Au niveau **national**, la moyenne des dépenses pour la maintenance informatique est de **4 620 euros** (sur 2 142 bibliothèques municipales ayant dépensé).

Les **trois premières** dépenses en maintenance informatique sont le fait des bibliothèques de :

Montpellier (Hérault), 120 280 euros,

Narbonne (Aude), 31 126 euros,

Perpignan (Pyrénées-Orientales), 16 568 euros.

Languedoc-Roussillon	Plus petit montant (hors réponse = 0)	Montant moyen (hors réponse = 0)	Plus grand montant
< 2 000 habitants	200 €	331 €	1 628 €
De 2 000 à 10 000 habitants	95 €	1 754 €	7 000 €
De 10 000 à 20 000 habitants	833 €	3 133 €	6 500 €
De 20 000 à 50 000 habitants	2 586 €	2 517 €	4 966 €
> 50 000 habitants	1 120 €	36 241 €	120 280 €

67 % des bibliothèques municipales de la région déclarent dépenser pour la maintenance informatique. **51 %** de ces bibliothèques déclarent avoir dépensé **plus de 1 000 €** pour la maintenance informatique.

4 bibliothèques municipales déclarent avoir consacré **plus de 10 000 €** en maintenance informatique en 2008 pour un montant de 180 086 €, soit **60 %** des dépenses de maintenance informatique de la région.

Il s'agit de : Béziers , Montpellier, Narbonne et Perpignan (plus de 50 000 habitants).

6 bibliothèques municipales déclarent avoir consacré de **5 000 à 10 000 €** en maintenance informatique en 2008, pour un montant de 37 043 €, soit **12 %** des dépenses de maintenance informatique de la région. Ces bibliothèques desservent des communes allant de 5 000 à 20 000 habitants.

27 bibliothèques municipales ont déclaré avoir consacré un montant entre **1 000 et 5 000 €** à ces dépenses, pour un montant de 65 776 €, soit **22 %** des dépenses de maintenance informatique de la région. 18 de ces bibliothèques desservent des communes de 5 000 à 20 000 habitants et 1 bibliothèque d'une commune de plus de 50 000 habitants, Pézenas.

36 bibliothèques municipales, soit près de la moitié des bibliothèques déclarant dépensé, ont déclaré avoir consacré moins de **1 000 €** à ces dépenses, pour un montant de 19 462 €, soit **3 %** des dépenses de maintenance informatique de la région. 29 de ces bibliothèques desservent des communes de moins de 5 000 habitants.

30 bibliothèques municipales déclarent 0 € de dépenses de maintenance informatique.

- Bibliothèques desservant des communes de plus de 10 000 habitants ayant peu dépensé ou ne déclarant pas de dépenses en maintenance informatique en 2008 :

Mèze 833 €

Carcassonne, Sète, Limoux 0 €

Nîmes, Lunel, Saint-Gilles (pas de réponse)

Répartition territoriale

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Moyenne des dépenses maintenance informatique	4 681 €	2 009 €	5 762 €	1 227 €	5 046 €
Nombre de bibliothèques ayant dépensé	8	21	33	6	5

Sans la bibliothèque de **Montpellier**, la moyenne du département de l'Hérault pour la maintenance informatique est de **2 183 euros** (*sur 32 bibliothèques ayant dépensé*).

4.2 Les dépenses d'investissements (propres à la bibliothèques)

La moyenne des dépenses d'investissement pour l'informatique s'élève à **20 637 euros** (*sur 38 bibliothèques ayant dépensé*) en Languedoc-Roussillon avec des écarts significatifs.

Au niveau **national**, la moyenne des dépenses d'investissement pour l'informatique s'élève à **14 565 euros** (*sur 1 132 bibliothèques municipales ayant dépensé*).

Les **trois premières** dépenses en investissement informatique sont le fait des bibliothèques de :

Béziers, 490 558 euros,

Montpellier, 141 583 euros,

Perpignan, 23 894 euros.

Les bibliothèques de **Béziers** et de **Montpellier** représentent **81 %** des dépenses d'investissement informatique de la région. **Sans** ces deux bibliothèques, la moyenne de la région pour l'investissement informatique est de **4 224 euros** (*sur 36 bibliothèques ayant dépensé*).

Languedoc-Roussillon	Plus petit montant (hors réponse = 0)	Montant moyen (hors réponse = 0)	Plus grand montant
< 2 000 habitants	76 €	853 €	2 458 €
De 2 000 à 10 000 habitants	253 €	2 885 €	16 304 €
De 10 000 à 20 000 habitants	73 €	5 873 €	20 186 €
De 20 000 à 50 000 habitants	8 939 €	8 939 €	8 939 €
> 50 000 habitants	5 265 €	134 460 €	490 558 €

Plus de la moitié des bibliothèques municipales de la région (**63 %**) n'ont **pas investi** dans l'informatique en 2008, le plus fort taux étant atteint dans l'**Aude** et le **Gard** où respectivement **75 %** et **70 %** des bibliothèques municipales n'ont pas investi dans l'informatique en 2008.

Plus de la moitié des bibliothèques municipales de la région ayant dépensé (**58 %**) a consacré plus de **1 000 €** aux dépenses pour l'informatique.

6 bibliothèques municipales déclarent avoir consacré plus de 10 000 € en investissement informatique en 2008 pour un montant de 703 525 €, soit 90 % des dépenses d'investissement informatique de la région.

Département	Bibliothèque	Population desservie	Montants Investissement informatique
Aude	Narbonne	80 939	11 000 €
Gard	Aigues-Mortes	16 985	20 186 €
Hérault	Béziers	106 479	490 558 €
	Montpellier	378 879	141 583 €
	Saint-Jean-de-Védas	8 742	16 304 €
Pyrénées-Orientales	Perpignan	117 500	23 894 €

6 bibliothèques municipales déclarent avoir consacré de **5 000 à 10 000 €** en investissement informatique en 2008, pour un montant de 47 307 €, soit **6 %** des dépenses d'investissement informatique de la région. 3 de ces bibliothèques desservent des communes allant de 10 000 à 20 000 habitants.

10 bibliothèques municipales déclarent avoir consacré un montant entre **1 000 et 5 000 €** à ces dépenses, pour un montant de 25 290 €, soit **3 %** des dépenses d'investissement informatique de la région. 8 de ces bibliothèques desservent des communes de moins de 10 000 habitants.

16 bibliothèques municipales déclarent avoir consacré moins de 1 000 € à ces dépenses, pour un montant de 8 076 €, soit **1 %** des dépenses d'investissement informatique de la région.

- Bibliothèques desservant des communes de plus de 50 000 habitants ayant peu dépensé en investissement informatique en 2008 :

Sète 0 €
Nîmes Pas de réponse

- Bibliothèques desservant des communes de 20 000 à 50 000 habitants ayant peu dépensé en investissement informatique en 2008 :

Lunel Pas de réponse
Carcassonne 0 €
Frontignan 0 €

- Bibliothèques desservant des communes de moins de 10 000 habitants ayant dépensé en investissement informatique en 2008 :

La Grande-Motte 8 769 €
Prades 4 600 €

Répartition territoriale

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Moyenne des dépenses Investissement informatique	6 137 €	4 117 €	36 400 €	1 735 €	9 886 €
Nombre de bibliothèques ayant dépensé	3	9	19	4	3

Les bibliothèques de Béziers et de Montpellier représentent **91 %** des dépenses d'investissement informatique du département. **Sans** ces deux bibliothèques, la moyenne du département de l'Hérault pour l'investissement informatique est de **3 497 euros** (*sur 17 bibliothèques ayant dépensé*).

5 L'informatisation

5.1 Le Taux d'informatisation

En 2008, **81,7%** % des bibliothèques en **Languedoc-Roussillon** sont informatisées, 89 bibliothèques municipales sur les 109 bibliothèques de l'enquête, représentant 92,7 % de la population desservie.

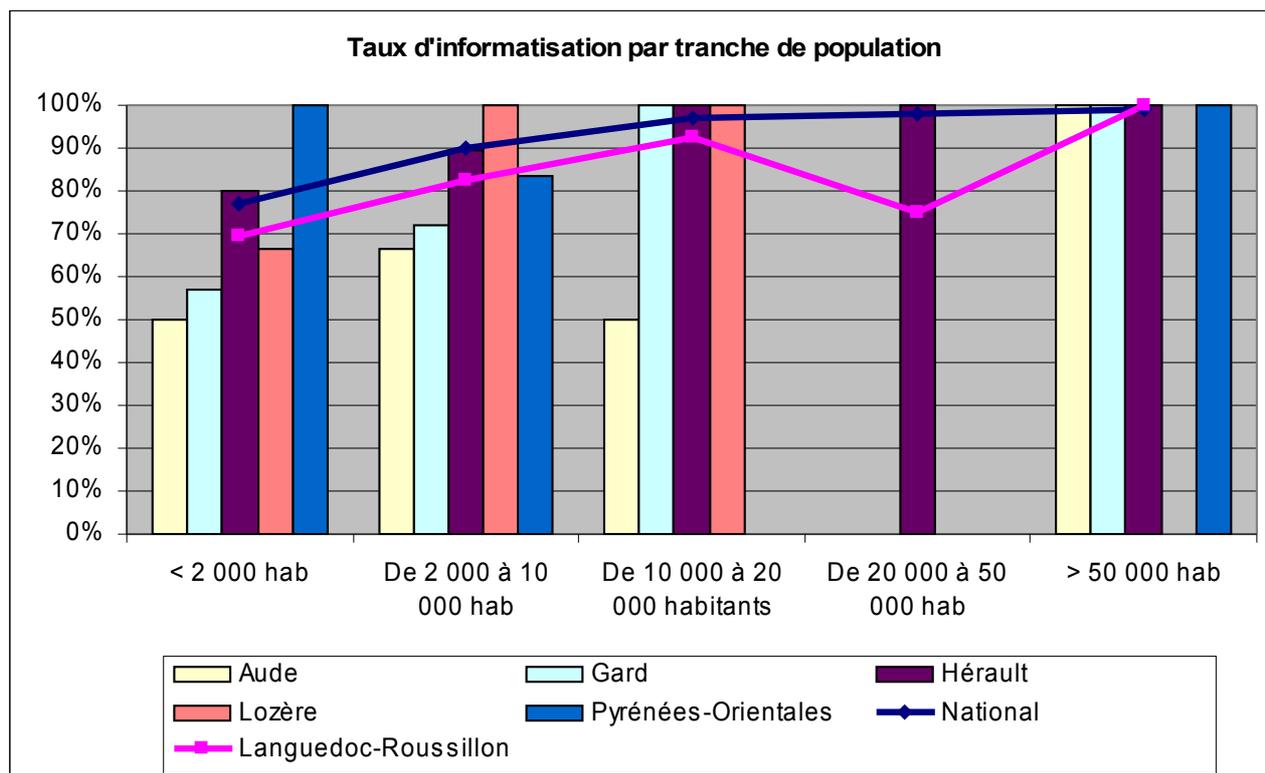
En 2008, le taux d'informatisation au plan **national** est de **90 %** représentant 96,8 % de la population desservie.

	National	Languedoc-Roussillon	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Taux d'informatisation	90 %	81,7 %	58,3 %	75 %	89,8 %	87,5 %	87,5 %

Toutes les bibliothèques municipales desservant des communes de **plus 50 000 habitants** sont informatisées.

Ce taux atteint :

- 75 %** pour les bibliothèques desservant des communes de **20 000 à 50 000** habitants,
- 92,3 %** de **10 000 à 20 000** habitants,
- 82,3 %** de **2 000 à 10 000** habitants,
- 69,6 %** pour moins de **2 000** habitants.

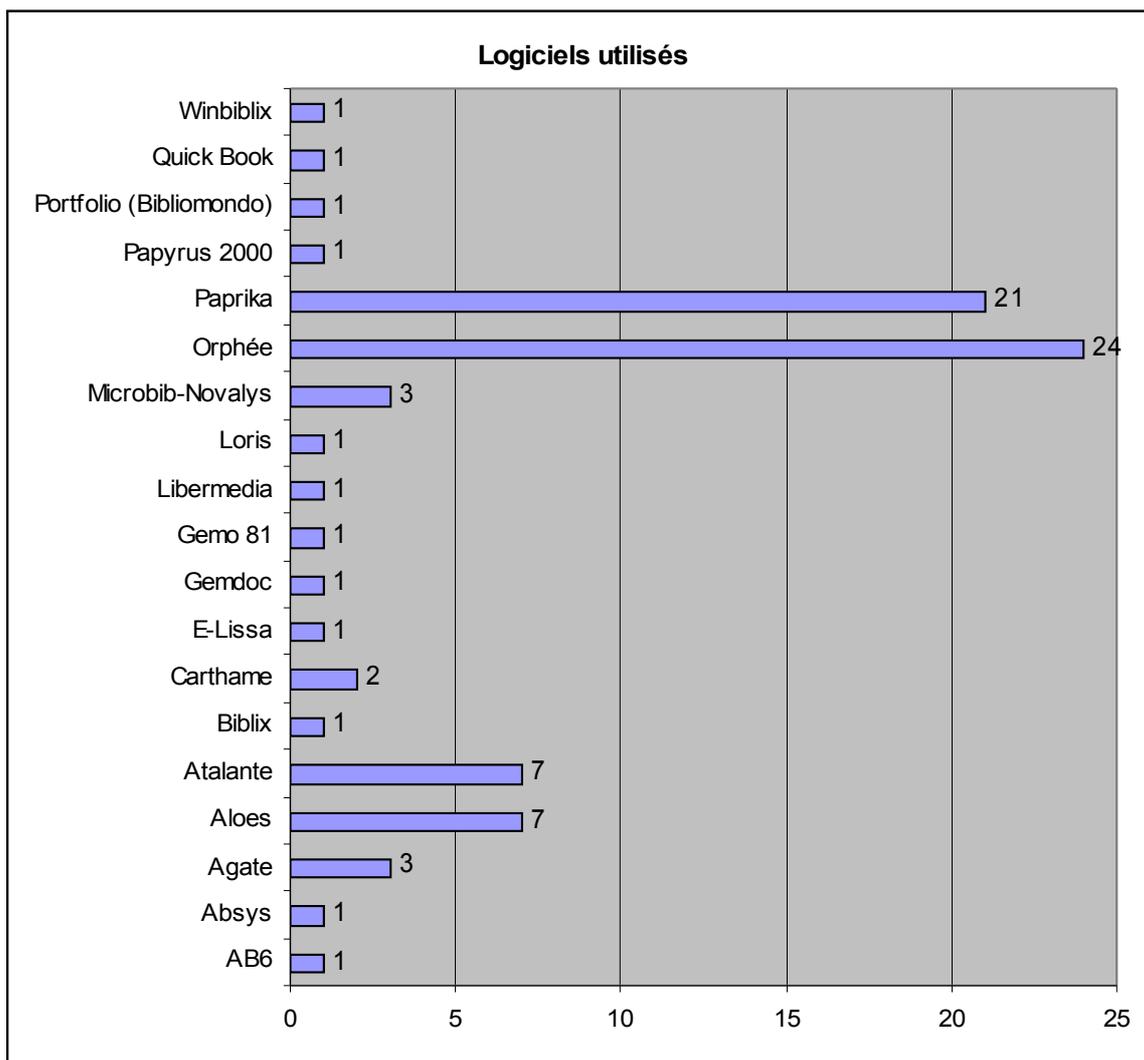


Dans le département de l'**Aude**, le taux d'informatisation est particulièrement **faible** :

- Pour les bibliothèques de **20 000 à 50 000 habitants**, le taux d'informatisation est de **0 %**, la bibliothèque de Carcassonne déclarant ne pas être informatisée.
- Pour les bibliothèques de **10 000 à 20 000 habitants**, le taux d'informatisation est de **50 %**, la bibliothèque de Limoux déclarant ne pas être informatisée.
- Pour les bibliothèques de moins de **2 000 habitants**, le taux d'informatisation est de **50 %**, la bibliothèque de Peyriac-Minervois déclarant ne pas être informatisée.

5.2 Logiciels utilisés en bibliothèques

- 30 % des bibliothèques de la région utilisent le logiciel Orphée dans ses différentes versions,
 - 29 % des bibliothèques de la région utilisent le logiciel Paprika,
- Ces 2 logiciels équipent **59 %** des bibliothèques municipales de la région.
- 7 % des bibliothèques utilisent les logiciels Aloes et Atalante.



4 bibliothèques ayant déclaré être informatisées n'ont pas mentionné leur logiciel :

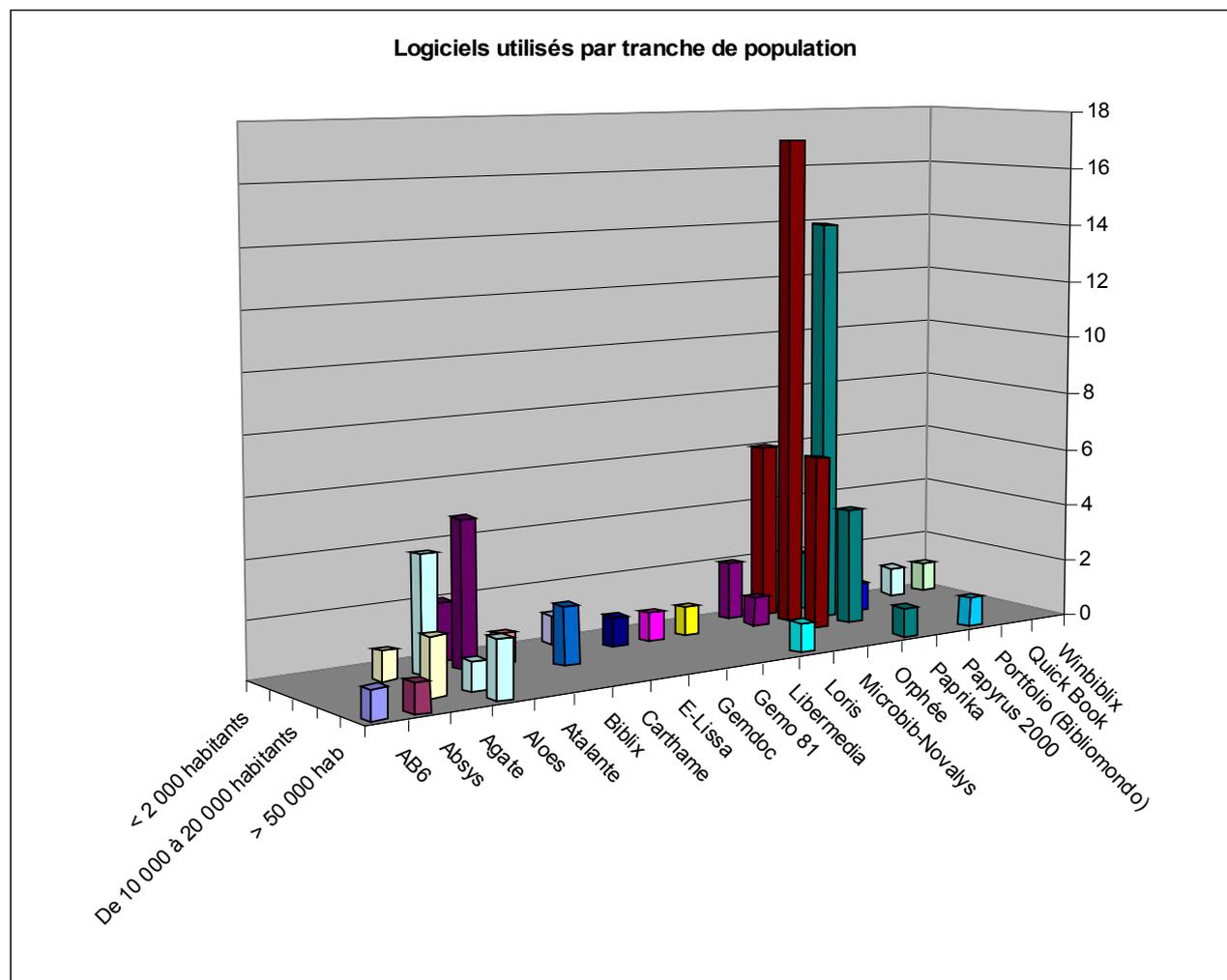
- Espéraza (Aude)
- Uzès (Gard)
- Jacou (Hérault)
- Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales)

Logiciel AB6 : GFI a annoncé lors de l'[AG 2008](#) de Bordeaux qu'il n'y aurait pas de nouvelle version du logiciel installée en France, la société souhaitant se concentrer sur le produit AbsysNET. **L'arrêt de la maintenance est programmé pour le 31 décembre 2011.** La bibliothèque de **Perpignan** est impactée.

Les petites bibliothèques (moins de 10 000 habitants) utilisent les logiciels Orphée, Paprika, Atalante.

Les moyennes bibliothèques (de 10 000 à 50 000 habitants) utilisent les logiciels Orphée, Paprika, et dans une moindre mesure, Carthame et Agate.

Les grandes bibliothèques (plus de 50 000 habitants) utilisent le logiciel Aloes.



5.3 Nombre de postes informatiques

La Languedoc-Roussillon offre 831 postes de consultation informatique pour le public, soit **5,2 postes pour 10 000 habitants**. Au plan national, 4,5 postes de consultation informatique pour le public pour 10 000 habitants sont offerts.

La région offre 596 postes de consultation informatique pour le public avec un accès à Internet, soit **3,7 postes pour 10 000 habitants**. Au plan national, 3 postes de consultation informatique pour le public avec un accès à Internet pour 10 000 habitants sont offerts.

71,7 % des postes de consultation informatique pour le public proposent un **accès à Internet** en Languedoc-Roussillon. Au plan national, 67,3 % des postes de consultation informatique pour le public proposent un accès à Internet.

Diagnostic numérique Languedoc-Roussillon

	% BM offrant poste informatique public	Nombre de poste informatique pour le public pour 10 000 hab.	% BM offrant poste informatique public avec accès Internet	Nombre de poste informatique pour le public avec accès à Internet pour 10 000 hab.	% de postes informatiques public offrant accès internet
National	81,6 %	4,5	69,3 %	3	67,3 %
Languedoc-Roussillon	72 %	5,2	61 %	3,7	71,7 %
Aude	50 %	2,5	50 %	2,4	93,5 %
Gard	72 %	4,2	66 %	2,7	64,5 %
Hérault	76 %	6,2	63 %	4,5	72,5 %
Lozère	50 %	3,1	13 %	0,3	10 %
Pyrénées-Orientales	100 %	4,5	88 %	3,3	74,3 %

Le département de la Lozère est très en retrait dans l'offre d'accès à internet : **10 %** des postes informatiques au public des bibliothèques ont l'accès à Internet.

Répartition par tranche de population

Plus le taux de bibliothèques municipales offrant des postes informatiques au public est faible, plus le nombre de postes proposés est élevé, à l'exception de la tranche de population de **20 000 à 50 000 habitants qui est la moins équipée**. Il est en de même avec les postes informatiques publics avec accès à Internet.

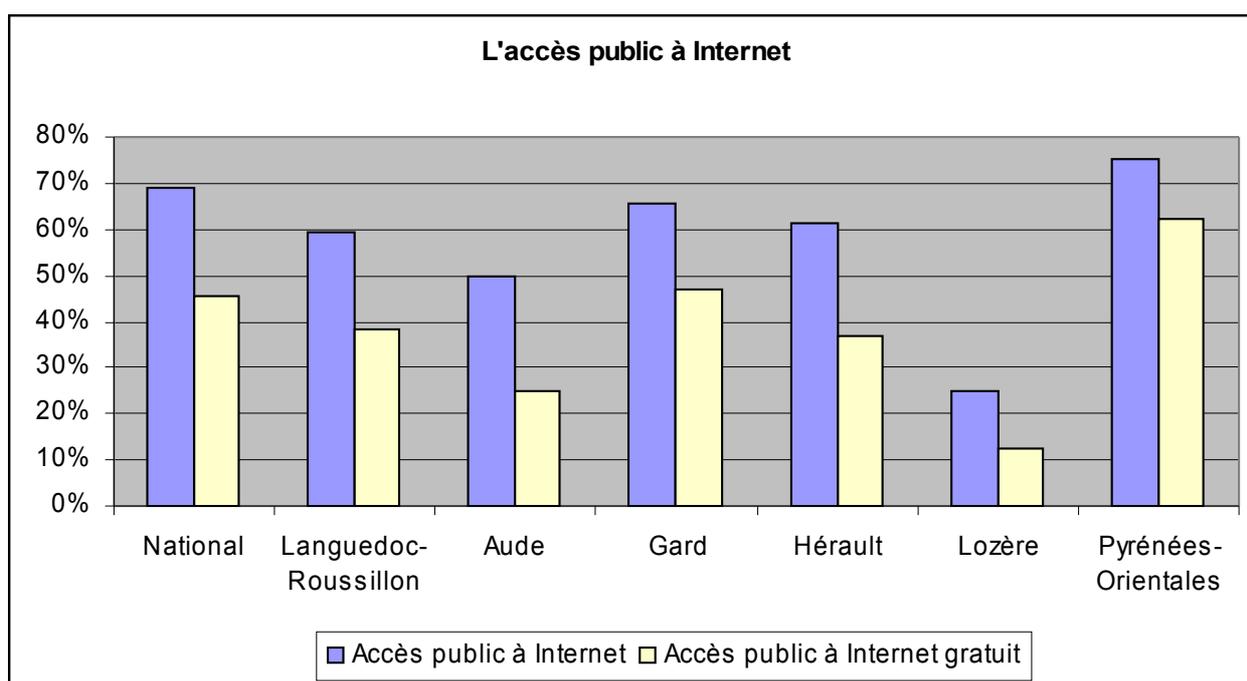
Languedoc-Roussillon	% BM offrant poste informatique public	Nombre de poste informatique pour le public pour 10 000 hab.	% BM offrant poste informatique public avec accès Internet	Nombre de poste informatique pour le public avec accès à Internet pour 10 000 hab.
< 2 000 hab	56,5%	10,7	52,2%	10,1
De 2 000 à 10 000 habitants	69,4%	6,2	58,1%	4,9
De 10 000 à 20 000 habitants	92,3%	5,1	76,9%	3
De 20 000 à 50 000 habitants	75%	2,1	25%	1,5
> 50 000 habitants	100%	5	100%	3,5

5.4 L'accès public à Internet

60 % des bibliothèques municipales de la région proposent un **accès public à Internet**, dont un accès entièrement **gratuit dans 65 % des cas**.

39 % des bibliothèques municipales de Languedoc-Roussillon proposent un **accès public à internet** entièrement **gratuit**.

Au niveau national, **69,1 %** des BM proposent l'accès public à l'Internet, dont un accès entièrement gratuit dans 65,8 % des cas, et **45,5 %** des BM proposent cet **accès** entièrement **gratuit**.



Quelques bibliothèques des principales communes de la région ne proposent **pas** l'accès public à Internet : Carcassonne, Lunel, Frontignan, Mende.

Quelques bibliothèques des principales communes de la région ne proposent **pas** l'accès public **gratuit** à Internet : Narbonne, Agde, Bagnols-sur-Cèze.

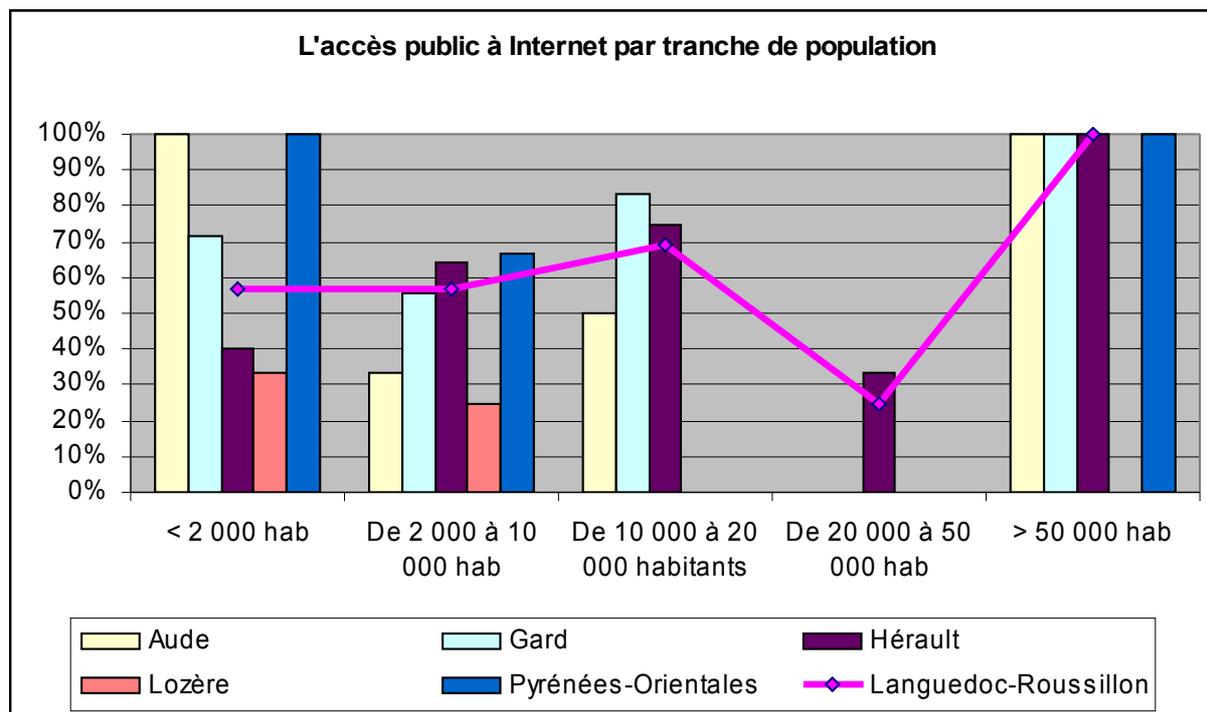
A noter que des bibliothèques déclarent avoir des postes publics avec accès Internet et déclarent ne pas posséder un accès public à Internet : Beaucaire (Gard), Vias (Hérault), Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales).

L'accès public à Internet par tranche de population

100 % des bibliothèques des communes de **plus de 50 000** habitants offrent un accès public à Internet.

Le taux est **particulièrement faible** pour les bibliothèques des communes de **20 000 à 50 000 habitants** : 25 % en moyenne régionale pour cette tranche de population.

Aucune bibliothèque de Lozère ne propose ce service pour la tranche 10 000 à 20 000 habitants, ainsi que celles de l'Aude pour la tranche 20 000 à 50 000 habitants.

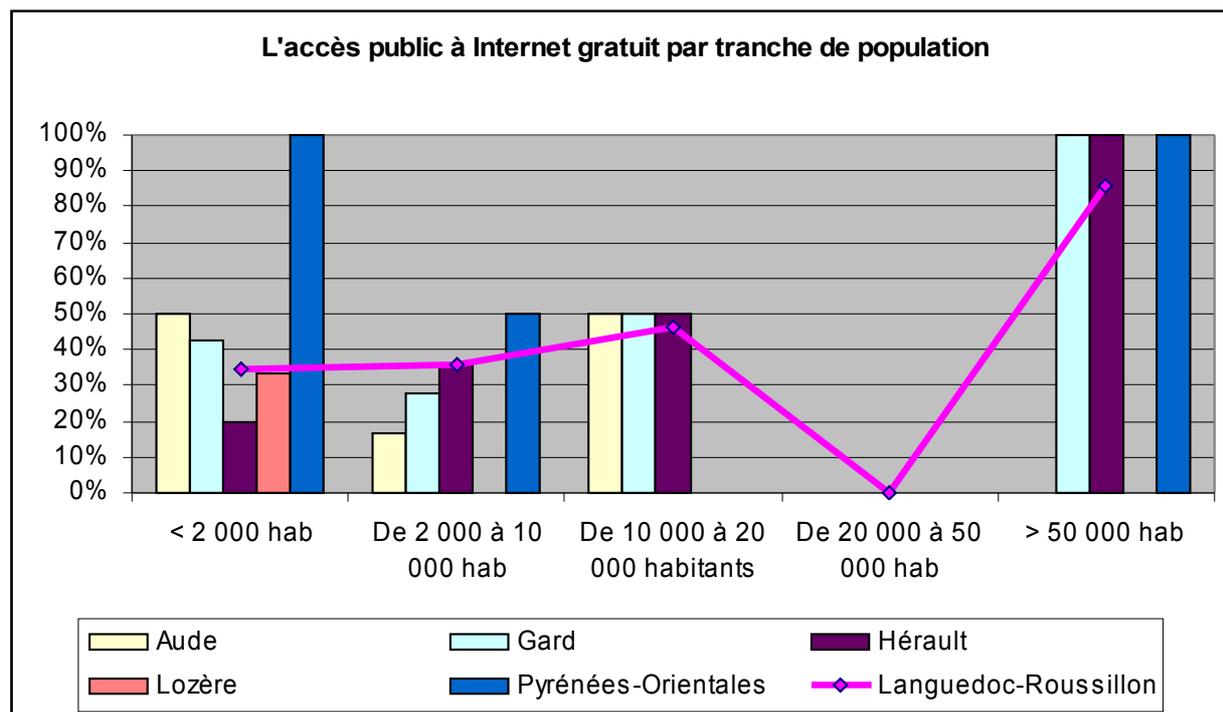


L'accès public gratuit à Internet par tranche de population

Le taux d'accès public à Internet entièrement gratuit est **élevé** pour les bibliothèques desservant des communes de **plus de 50 000 habitants** : **85,7 %**.

Le taux est **très faible** pour l'ensemble des bibliothèques des communes de **moins de 50 000 habitants** :

- 0 %** pour la tranche **20 000 à 50 000 habitants**
- 46,2 %** pour la tranche **10 000 à 20 000 habitants**
- 35,5 %** pour la tranche **2 000 à 10 000 habitants**
- 34,8 %** pour la tranche **moins de 2 000 habitants**



6 Services à distance

6.1 Les sites Web

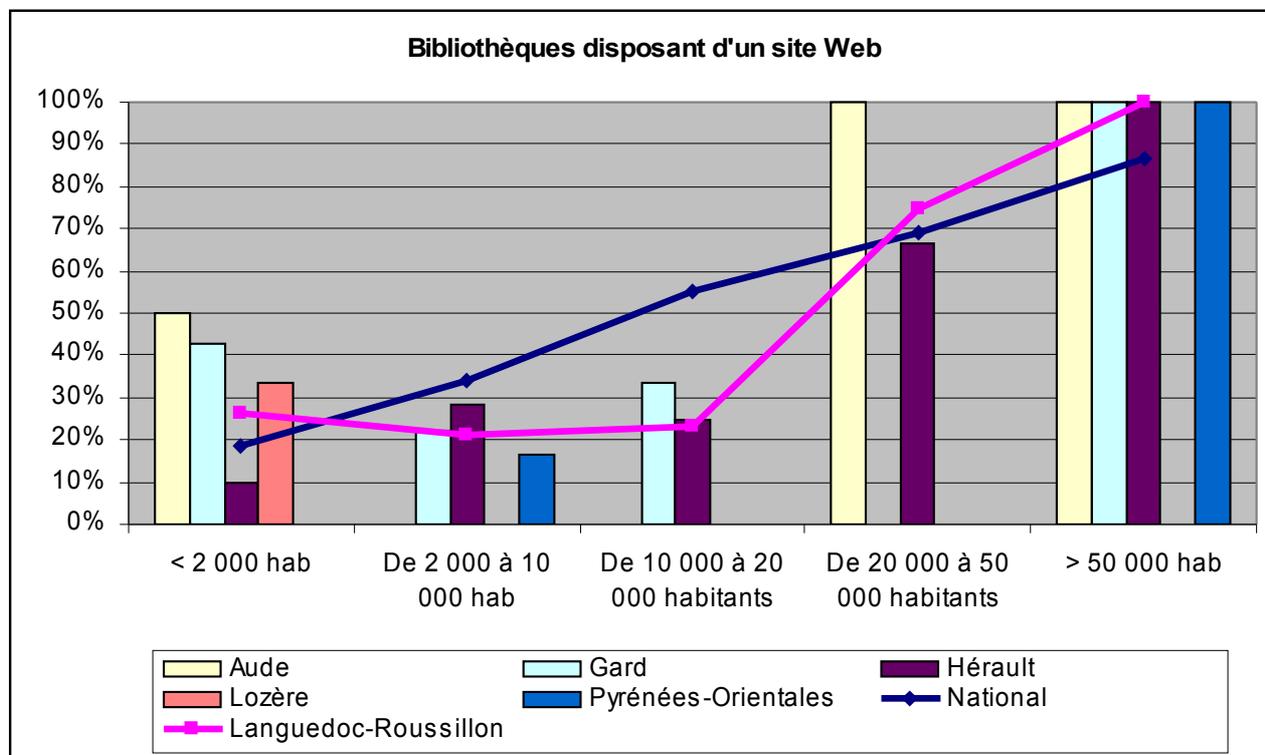
Moins d'un tiers des bibliothèques municipales de la région **Languedoc-Roussillon**, **29 %**, déclarent disposer d'un site Web, dont 30 % dans les communes de plus de 10 000 habitants.

Au plan **national**, **40,2 %** des bibliothèques municipales déclarent proposer ce service, dont près de la moitié (45 %) dans les communes de plus de 10 000 habitants.

	Nb de bibliothèques municipales déclarant disposer d'un site Web	% bibliothèques municipales déclarant disposer d'un site Web
National	1123	40,2 %
Languedoc-Roussillon	32	29%
Aude	3	25%
Gard	10	31%
Hérault	16	33%
Lozère	1	12,5%
Pyrénées-Orientales	2	25%

Les principales bibliothèques déclarant ne pas avoir de site web :

- **Frontignan** (Hérault)
- **Bagnols-sur-Cèze** (Gard)
- **Mende** (Lozère)



Répartition par tranche de population

Tranche de plus de 50 000 habitants :

Toutes les bibliothèques desservant cette tranche de population déclarent disposer d'un site web : Narbonne (Aude), Nîmes (Gard), Béziers, Montpellier, Pézenas et Sète (Hérault), et Perpignan (Pyrénées-Orientales). Au niveau **national**, le taux est de **86,7 %**.

Tranche de 20 000 à 50 000 habitants :

3 des 4 des bibliothèques de la région , soit **75 %**, desservant cette tranche de population déclarent disposer d'un site web. Au niveau **national**, le taux est de **69,2 %**.

Carcassonne, Lunel et **Agde** sont les bibliothèques desservant cette tranche de population à déclarer disposer d'un site Web.

La bibliothèques de **Frontignan** déclare ne pas disposer d'un site Web.

Tranche de 10 000 à 20 000 habitants :

23 % des bibliothèques de la région desservant cette tranche de population déclarent disposer d'un site web. Au niveau **national**, le taux est de **55,1 %**.

Les principales bibliothèques desservant cette tranche de population déclarant ne **pas avoir** de site web : Bagnols-sur-Cèze, Mende. Les départements de l'**Aude** et de la **Lozère** ont un taux de **0 %**.

Tranche de 2 000 à 10 000 habitants :

21 % des bibliothèques de la région desservant une population entre **2 000 et 10 000** habitants déclarent disposer d'un site web. Au niveau **national**, le taux est de **34,2 %**.

Les départements de l'**Aude** et de la **Lozère** ont un taux de **0 %**.

Tranche de moins de 2 000 habitants :

26,1 % des bibliothèques de la région desservant une population de **moins de 2 000** habitants déclarent disposer d'un site web. Au niveau **national**, le taux est de **18,8 %**.

6.2 L'accès en ligne des catalogues des bibliothèques

22,5 % des bibliothèques informatisées de la région proposent l'accès en ligne de leur catalogue.

	Bibliothèques informatisées ayant leur catalogue en ligne
National	27,7 %
Languedoc-Roussillon	22,5 %
Aude	28,6 %
Gard	12,5 %
Hérault	31,8 %
Lozère	0 %
Pyrénées-Orientales	14,3 %

Bibliothèques informatisées ne proposant pas ce service :

- **Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Uzès** (Gard)
- **Frontignan** (Hérault)
- **Mende** (Lozère)

Répartition territoriale par tranche de population**Tranche de plus de 50 000 habitants :**

Toutes les bibliothèques informatisées desservant cette tranche de population déclarent donner accès en ligne au catalogue.

Tranche de 20 000 à 50 000 habitants :

67 % des bibliothèques informatisées desservant cette tranche de population déclarent donner accès en ligne au catalogue.

Lunel et **Agde** sont les 2 seules bibliothèques informatisées à déclarer donner accès en ligne au catalogue.

Tranche de 10 000 à 20 000 habitants :

25 % des bibliothèques informatisées desservant cette tranche de population déclarent donner accès en ligne au catalogue.

Les bibliothèques de **Aigues-Mortes**, **Le Vigan** (Gard) et **Mauguio** (Hérault) sont les seules bibliothèques informatisées à donner accès en ligne à leur catalogue pour cette tranche de population.

Tranche de 2 000 à 10 000 habitants :

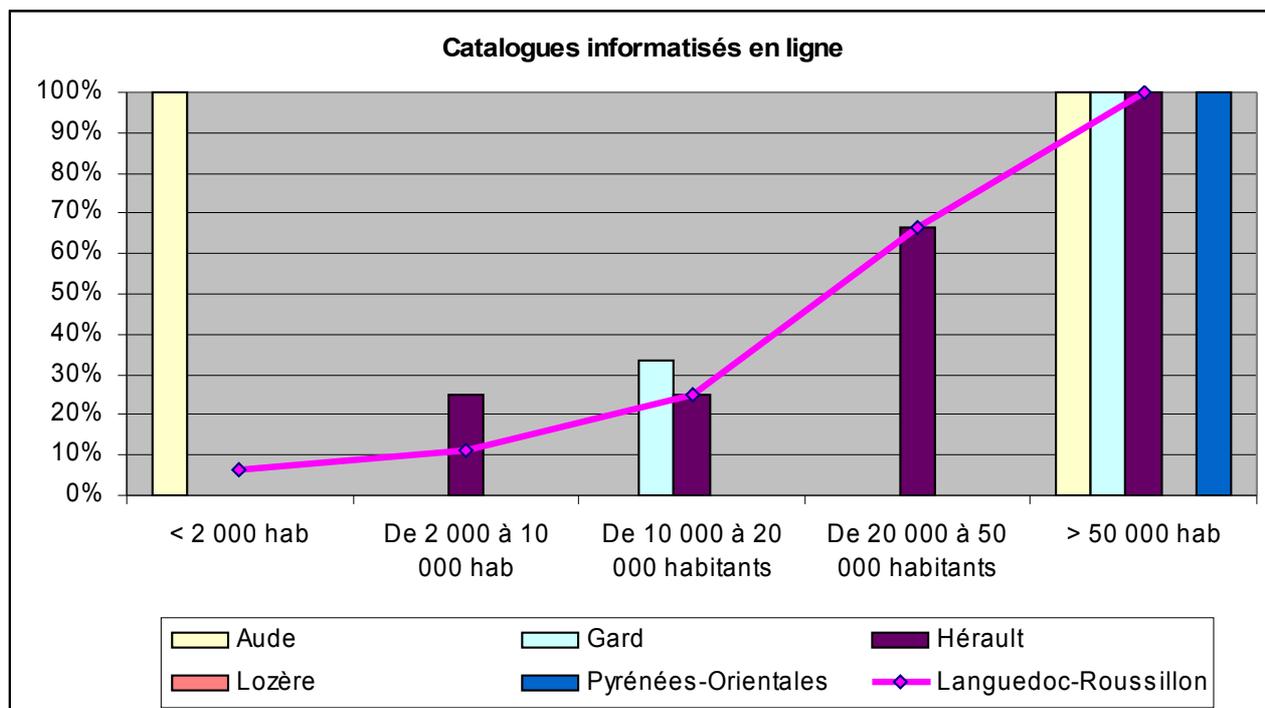
11,3 % des bibliothèques informatisées desservant cette tranche de population déclarent donner accès en ligne au catalogue.

Les bibliothèques de l'Hérault (**Cournonterral**, **Jacou**, **Saint-Jean-de-Védas**, **Sérignan**, **Vendargues**, **Montady** et **Capestang**) sont les seules bibliothèques informatisées à donner accès en ligne à leur catalogue pour cette tranche de population.

Tranche de moins de 2 000 habitants :

6% des bibliothèques informatisées desservant cette tranche de population déclarent donner accès en ligne au catalogue.

La bibliothèque de **Couiza** (Aude) est la seule bibliothèque informatisée à donner accès en ligne à son catalogue pour cette tranche de population.



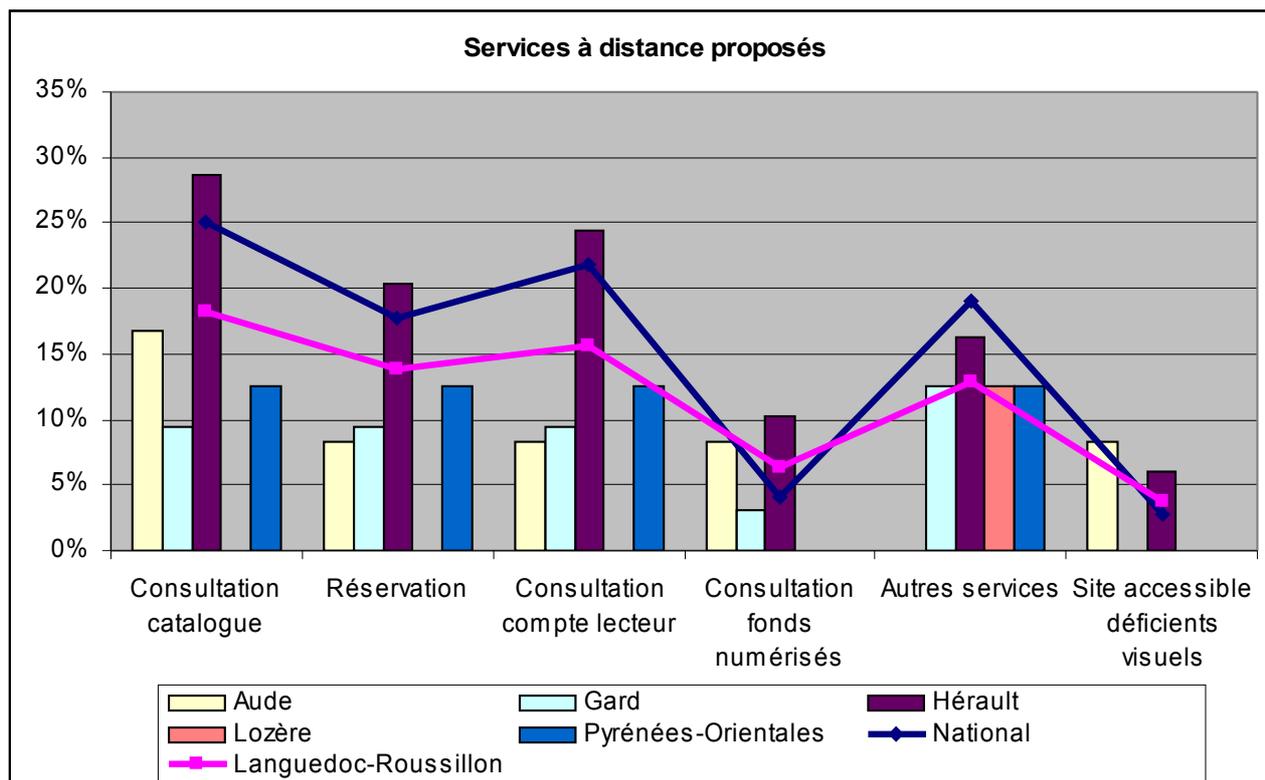
6.3 Les services à distance proposés

Sur l'ensemble des services à distance, la région est **en-dessous de la moyenne nationale**, en dehors des sites accessibles aux déficients visuels, mais avec une présence de l'Hérault très forte.

	Consultation catalogue	Réservation	Consultation compte lecteur	Consultation fonds numérisés	Autres services	Site accessible déficients visuels
National	25 %	17,8 %	21,8 %	4 %	19 %	2,8 %
Languedoc-Roussillon	18,3%	13,8%	16%	6,4%	12,8%	3,7%
Aude	16,7%	8,3%	8%	8,3%	0%	8,3%
Gard	9,4%	9,4%	9%	3,1%	12,5%	0%
Hérault	28,6%	20,4%	25%	10,2%	16,3%	6,1%
Lozère	0%	0%	0%	0%	12,5%	0%
Pyrénées-Orientales	12,5%	12,5%	12,50%	0%	12,5%	0%

15 bibliothèques municipales déclarent proposer les services à distance de base, à savoir la **consultation du catalogue**, la **réservation** et le **compte lecteur** :

- Narbonne (Aude)
- Aigues-Mortes, Le Vigan, Nîmes (Gard)
- Béziers, Capetang, Jacou, Mauguio, Montady, Montpellier, Pézenas, Sérignan, Sète, Vendargues (Hérault)
- Perpignan (Pyrénées-Orientales)



Répartition par tranche de population et comparaison avec le niveau national

Tranche de plus de 50 000 habitants :

Sur cette tranche de population, les bibliothèques municipale de Languedoc-Roussillon déclarent **bien plus de services à distance** par rapport à la moyenne nationale.

Services à distance	Languedoc-Roussillon	National
Consultation du catalogue	100 %	82,2 %
Réservation en ligne	100 %	57,8 %
Compte lecteur	100 %	78,5 %
Fonds numérisés	43 %	31,8 %
Autres services	57 %	47,4 %
Site accessible aux déficients visuels	57 %	19,2 %

Les bibliothèques de **Narbonne**, **Béziers** et **Montpellier** sont les seules à proposer la consultation des fonds numérisés.

Les bibliothèques de **Narbonne**, **Béziers**, **Montpellier** et **Sète** sont les seules à proposer le site accessible aux déficients visuels.

Les 7 bibliothèques de cette tranche de population proposent les services à distance de base, à savoir la **consultation du catalogue**, la **réservation** et le **compte lecteur**.

Tranche de 20 000 à 50 000 habitants :

Les bibliothèques de la région desservant cette tranche de population déclarent proposer **peu de services à distance** par rapport au niveau national, en dehors de la consultation du catalogue.

Services à distance	Languedoc-Roussillon	National
Consultation du catalogue	75 %	60,4 %
Réservation en ligne	0 %	43,8 %
Compte lecteur	25 %	57,9 %
Fonds numérisés	0 %	8,5 %
Autres services	25 %	38,2 %.
Site accessible aux déficients visuels	0 %	8,8 %

Aucune bibliothèque de cette tranche de population ne proposent les services à distance de base, à savoir la **consultation du catalogue**, la **réservation** et le **compte lecteur**.

La bibliothèque de **Carcassonne** ne déclarent aucun service à distance, uniquement le site Web.

Agde et **Lunel** sont les seules bibliothèques desservant cette tranche de population à déclarer proposer des services à distance :

La **consultation du catalogue** pour Lunel,

La **consultation du catalogue**, du **compte lecteur** et **d'autres services** pour **Agde**.

Tranche de 10 000 à 20 000 habitants :

La région propose **moins de services** dans cette tranche de population par rapport au niveau national, à l'exception de la consultation des fonds numérisés.

Services à distance	Languedoc-Roussillon	National
Consultation du catalogue	23 %	40,3 %
Réservation en ligne	23 %	28,7 %
Compte lecteur	23 %	37,2 %
Fonds numérisés	8%	3,7 %
Autres services	8 %	26,7 %
Site accessible aux déficients visuels	0 %	2,8 %

Les bibliothèques d'**Aigues-Mortes**, **Le Vigan**, **Mauguio**, les 3 bibliothèques déclarant des services à distance dans cette tranche de population, proposent les services à distance de base, à savoir la **consultation du catalogue**, la **réservation** et le **compte lecteur**.

La bibliothèque d'**Aigues-Mortes** propose en plus la consultation des fonds numérisés.

Tranche de 2 000 à 10 000 habitants :

La région propose **moins de services à distance** dans cette tranche de population par rapport au niveau national.

Services à distance	Languedoc-Roussillon	National
Consultation du catalogue	11,3 %	15,6 %
Réservation en ligne	8,1 %	11,2 %
Compte lecteur	9,7 %	12,1 %
Fonds numérisés	4,8 %	1,6 %
Autres services	8,1 %	14,7 %
Site accessible aux déficients visuels	0 %	0,8 %

5 bibliothèques proposent les services à distance de base à savoir la **consultation du catalogue**, la **réservation** et le **compte lecteur** : **Capestang, Jacou, Montady, Sérignan** et **Vendargues** (Hérault).

Cournonterral, Montady et **Sérignan** proposent aussi la consultation des fonds numérisés.

3 bibliothèques municipales ne déclarent proposer que d'autres services : **Uzès** et **Vergèze** (Gard), **Prades** (Pyrénées-Orientales).

Tranche de moins 2 000 habitants :

Sur cette tranche de population, la région propose **peu de services à distance** par rapport au niveau national, à l'exception des autres services.

Services à distance	Languedoc-Roussillon	National
Consultation du catalogue	4 %	7,4 %
Réservation en ligne	0 %	4,8 %
Compte lecteur	0 %	4,4 %
Fonds numérisés	0 %	1,8 %
Autres services	13 %	8,1 %
Site accessible aux déficients visuels	0 %	0,6 %

Couiza déclare proposer la consultation du catalogue.

Tavel (Gard), **Murviel-lès-Montpellier** (Hérault), **Ispagnac** (Lozère) ne déclarent proposer que d'autres services.

7 Collections numériques

17 bibliothèques municipales déclarent détenir des documents numériques ou périodiques en ligne

Département	Liste des villes déclarant détenir des collections numériques	Documents numériques	Bases de données	Périodiques (cédéroms ou en ligne)
Aude	Narbonne	17	0	0
	Couiza	0	0	2
Gard	Le Vigan	0	0	55
	Vergèze	0	0	25
	Uzès	6 patrimoniaux	0	0
	Saint-Jean-du-Gard	0	0	66
	Saint-Gilles	106	72	2
	Nîmes		1 patrimoniale	10
	Bessèges	0	0	1
	Bagnols-sur-Cèze	32 patrimoniaux	2	2
Hérault	Sète		2	
	Montpellier	16088 patrimoniaux	22	2
	Lignan-sur-Orb	0	0	80
	La Grande-Motte	0	0	1
	Béziers	0	0	1
Lozère	Langogne	0	0	12
Pyrénées-Orientales	Perpignan	262 patrimoniaux	0	0

5 bibliothèques déclarent dans leurs collections des documents numériques patrimoniaux.

8 Acquisitions

8.1 Dépenses d'acquisition

Les **dépenses d'acquisitions** pour les collections numériques s'élèvent à **148 561 €**. Ces dépenses représentent **3,6 %** du total des dépenses d'acquisition.

Au niveau **national**, les dépenses d'acquisition pour les collections numériques représentent **1,4 %** du total des dépenses documentaires.

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Total des dépenses numériques	0 €	39 313 €	95 826 €	0 €	13 422 €

Département	Villes ayant dépensé pour l'acquisition de collections numériques	Documents numériques	Périodiques en ligne
Gard	Le Vigan	0 €	2 021 €
	Nîmes	25 792 €	11 500 €
	Saint-Gilles	0 €	10 563 €
Hérault	Béziers	0 €	12 489 €
	La Grande-Motte	0 €	2 021 €
	Montpellier	8 1316 €	0 €
Pyrénées-Orientales	Perpignan	0 €	13 422 €

8.2 Les collections numériques acquises

13 bibliothèques déclarent avoir acquis des collections numériques en 2008.

Département	Liste des villes ayant acquis des collections numériques	Type de collections numériques acquis	Nombre de documents
Aude	Narbonne	Abonnement en ligne	1
Gard	Bagard	Documents numériques	28
	Le Vigan	Abonnement en ligne	1
	Nîmes	Abonnement en ligne	7
	Saint-Gilles	Documents numériques	24
Hérault	Béziers	Abonnement en ligne	10
	La Grande-Motte	Abonnement en ligne	1
	Montpellier	Abonnement en ligne	22
	Pézenas	Abonnement en ligne	6
	Sète	Abonnement en ligne	3
	Vendargues	Abonnement en ligne	1
Pyrénées-Orientales	Céret	Abonnement en ligne	2
	Perpignan	Abonnement en ligne	9

7 Bibliothèques déclarent avoir acquis des collections numériques mais ne déclarent pas des dépenses d'acquisition pour les documents numériques : Narbonne, Bagard, Saint-Gilles, Pézenas, Sète, Vendargues, Céret.

9 Liste des sites Web déclarés par les bibliothèques municipales

11	Narbonne	www.lamediatheque.com
30	Aigues-Mortes	www.terredecamargue.fr
30	Alès	www.mediatheque.ville-ales.fr
30	Bagard	bib.bagard@fr
30	Nîmes	http://bibliotheque.nimes.fr/
30	Saint-Jean-du-Pin	www.saint-jean-du-pin.fr
30	Tavel	www.bibliothequedetavel.com
30	Uzès	www.uzes-mediatheque.com
30	Vergèze	http://www.vergeze.fr/
30	Le Vigan	www.mediathequedupaysviganais.fr
34	Agde	www.ville-agde.fr
34	Béziers	www.mediatheque-beziers-agglo.org
34	Gignac	www.ville-gignac.fr
34	Jacou	bib.selfip.net
34	Lunel	www.lunel.com
34	Mauguio	www.mediatheque-mauguio-carnon.com
34	Montady	mediatheques.ladomitienne.com
34	Montpellier	www.montpellier-agglo.com
34	Murviel-lès-Montpellier	www.ville-murviel-les-montpellier.fr
34	Pézenas	www.mediatheque.cahm.net
34	Sérignan	www.ville-serignan.fr
34	Sète	http://mediatheques.thau-agglo.fr
34	Saint-Jean-de-Védas	www.bm-stjeandevedas.fr
34	Villeneuve-lès-Maguelone	www.bdef.com
66	Bages	perso.wanadoo.fr/mairie-bages66/frame.htm
66	Le Boulou	www.mairie-leboulou.fr/mediatheque
66	Ille-sur-Têt	www.roussillon-conflent.fr
66	Perpignan	www.bm-perpignan.com
66	Prades	www.prades.com